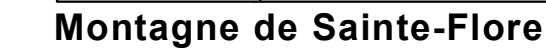


31110-050-0304



Zones de contraintes relatives aux glissements faiblement ou non rétrograussifs

	Zone comprise des sols à prédominance argileuse, avec ou sans érosion importante, susceptible d'être affectée par des glissements de terrain d'origine naturelle ou anthropique	Zone comprise des sols hétérogènes (fill ou roche altérée), avec ou sans érosion importante, susceptible d'être affectée par des glissements de terrain d'origine anthropique ou autre
	Zone comprise des sols à prédominance argileuse, sans érosion importante, susceptible d'être affectée par des glissements de terrain d'origine naturelle ou anthropique	Zone située à l'embouchure d'un ravin, susceptible d'être affectée par un glissement de débris provenant des éboulis de crues importantes
	Zone comprise des sols à prédominance sableuse, avec érosion, susceptible d'être affectée par des glissements de terrain d'origine naturelle ou anthropique	Zone contenant des débris d'ancien glissement de terrain susceptible d'être reactivé par des phénomènes naturels ou par des interventions d'origine anthropique
	Zone comprise des sols à prédominance sableuse, sans érosion, susceptible d'être affectée par des glissements de terrain d'origine naturelle ou anthropique	Sommet de talus
	Zone comprise des sols à prédominance argileuse, sans érosion, susceptible d'être affectée par des glissements de terrain d'origine naturelle ou anthropique	Base de talus
	Zone comprise des sols à prédominance argileuse, sans érosion, susceptible d'être affectée par des glissements de terrain d'origine naturelle ou anthropique	Limite du relevé lités déformées

Note: Les zones rouges correspondent aux talus tandis que les zones claires représentent les bandes de protection à la base et au sommet

Zones de contraintes relatives aux glissements fortement rétrograussifs

	Zone comprise des sols à prédominance argileuse, susceptible généralement du moins d'être affectée par un glissement de terrain de grande énergie	Zone comprise des sols à prédominance argileuse, sans érosion importante, sensible aux interventions d'origine anthropique, pouvant être affectée par un glissement de terrain de grande énergie
	Zone comprise des sols à prédominance argileuse, sans érosion importante, sensible aux interventions d'origine anthropique, pouvant être affectée par un glissement de terrain de grande énergie	Zone comprise des sols à prédominance argileuse, sans érosion importante, sensible aux interventions d'origine anthropique, pouvant être affectée par un glissement de terrain de grande énergie

Avvis à l'utilisateur

Cette carte a pour but de localiser les parties de territoire où doivent s'appliquer les normes relatives aux glissements de terrain prescrites par le gouvernement du Québec. La carte est accompagnée d'un guide qui explique son utilisation ainsi que l'application du code normalatif.

Les zones ont été délimitées en fonction des conditions existantes et des données recueillies lors de la cartographie ainsi qu'à partir de relevé lidar aéroporté. Quant au code normalatif, il a été élaboré en fonction du type de glissement appréhendé et de l'intervention ou l'utilisation projetée.

Le fait qu'un site soit situé à l'intérieur d'une zone ne signifie pas qu'un glissement de terrain surviendra inévitablement sur ce site, mais cela signifie qu'il y a une probabilité d'un ensemble de caractéristiques prédisposant à divers degrés à un tel événement. Réciproquement, un site localisé à l'extérieur des limites des zones n'indique pas nécessairement qu'il ne sera jamais touché par un glissement de terrain, mais plutôt que la probabilité qu'il le soit est extrêmement faible.

Métadonnées	
Système de référence géodésique	Ellipsoïde GRS 80
Surface référence géodésique	NAD 83 compatible avec le système mondial WGS84
Projection cartographique	Mercator transformée modifiée zone de 31. Système de coordonnées du Québec (SCQPD), fusionné
Longitude d'origine (méridien central)	73° 30' ouest
Latitude d'origine (équateur)	0°
Coordonnées d'origine	X : 304 800 mètres ; Y : 0 mètre
Facteur d'échelle	0,99999
(1 cm sur la carte équivaut à 5000 cm sur le terrain, soit 50 mètres)	
1 / 5000	

Sources	Organisme	Date/Année
Données Topographie de référence par relevé lidar aéroporté	Gouvernement du Québec	Mai 2022 Automne 2021
Orthophotographie numérique	Région Mauricie	Printemps 2023

Réalisation

Production : Ministère des Transports et de la Mobilité durable
 Direction générale du laboratoire des chaussées
 Direction de la géotechnique et de la géologie
 Version 2.0 (mars 2025)

© Gouvernement du Québec
 Distributed under the Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0 International License